Numéro de piste

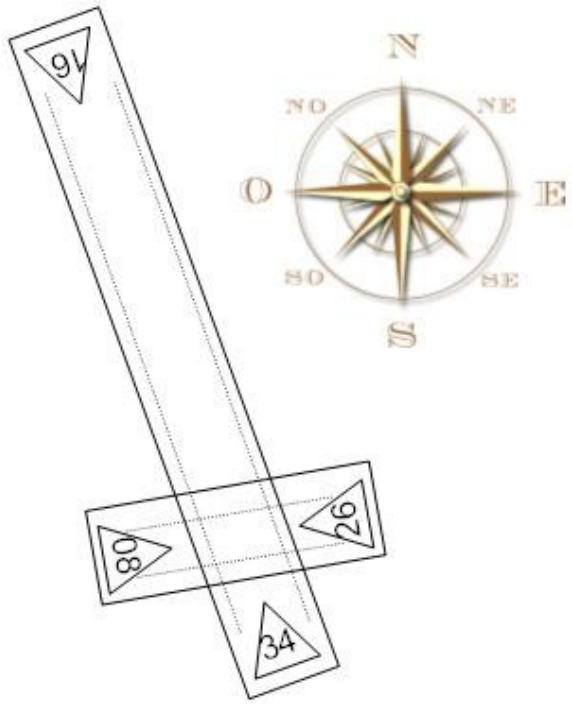

Le numéro de piste est déduit de l'orientation magnétique de la piste arrondie à la dizaine de degrés la plus proche. Dans notre exemple, la piste orientée au 257° est numérotée « 26 » et la piste orientée 344° est numérotée « 34 ».

Une piste qui serait orientée au 225° par exemple, serait numérotée « 22 ».

Ce numéro de piste est peint à l'entrée des pistes revêtues et permet ainsi au pilote de bien identifier la piste utilisée.
Il peut changer avec le temps ; en effet, la déclinaison (angle entre la direction du Nord géographique et le nord magnétique varie, il diminue de 6 minutes par an et l'orientation d'une piste au 226° peut ainsi être arrondie au 225° et la piste numérotée « 23 » peut ainsi être numérotée « 22 ». Ce changement interviendra dans la documentation aéronautique le jour où les travaux de marquage sur la piste seront réalisés.

Enfin, rappelez-vous que la direction du vent est donnée par rapport au nord géographique ; si l'écart est pratiquement négligeable en France métropolitaine (0° à Bâle et +4° à Brest), il n'en est pas de même pour nos aérodromes d'outre-mer(+19° à La Réunion mais –13° à Nouméa).

Notez que cet écart peut être de 180° si vous vous placez entre le pôle Nord géographique et le pôle nord magnétique !